



APPEL COMMUN DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS
CGT – FO - FSU – SOLIDAIRES DE LOIR ET CHER

AMPLIFIONS LA MOBILISATION JUSQU'AU RETRAIT DU PROJET DE LA LOI EL KHOMRI.

Les quelques aménagements à la marge du projet de loi travail, dans l'objectif de faire admettre ce projet de loi aux salariés, avec l'aval d'organisations syndicales complices, n'ont pas entamé la détermination de la très large majorité des salariés, de la jeunesse qui refusent de vivre comme au 19^{ème} siècle.

Après le succès des manifestations du 9 mars dernier, celles du 17 mars ont confirmé le rejet de la peine de mort du code du travail.

Si de nombreux salariés préfèrent attendre la grande journée de grève et de manifestations du 31 mars pour se mobiliser, la montée en puissance du mouvement de la jeunesse, avec une participation plus importante de lycéens et d'étudiants que le 9 mars est de bonne augure pour les suites de la mobilisation.

Si le 31 mars constitue la prochaine grande étape de la mobilisation, nous ne pouvons laisser le gouvernement présenter son texte en conseil des ministres le 24 mars prochain, sans les maintenir sous pression.

Alors que la loi El Khomri prévoit également la liquidation des services de l'Inspection du travail, les organisations syndicales CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES de Loir & Cher, appellent les salariés, la jeunesse à participer au rassemblement devant la DIRECCTE, avenue Maunoury à Blois, **le 24 mars 2016 à 17H30** afin de réaffirmer nos exigences de retrait de ce projet de loi.

Elles appellent tous les salariés, du privé comme du public, les retraités, les privés d'emploi, la jeunesse à se mettre en grève **le 31 mars** pour exiger le renforcement des droits et garanties collectives des salariés, à participer aux rassemblements puis à manifester :

- 10H30 à Romorantin devant la sous-préfecture,**
- 10H30 à Vendôme place de la liberté,**
- 14H00 à Blois au Parc des expositions (Blois/Vienne)**

Ensemble, unis et déterminés dans l'action, nous avons la force de gagner.